



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate:** 15 avril 2014

### **LE GOUVERNEUR CUOMO RATIFIE LA LOI AJOUTANT L'ETAT DE NEW YORK AU PACTE EN FAVEUR DU VOTE POPULAIRE NATIONAL**

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a ratifié aujourd'hui la loi qui ajoute l'Etat de New York à la liste des Etats qui ont rejoint le pacte en faveur du vote populaire au niveau national (National Popular Vote compact). Selon ce pacte entre Etats, les Etats membres attribueront les voix de leur collège électoral en faveur du candidat à la présidence qui aura obtenu la majorité des suffrages populaires au niveau national.

« Avec l'adoption de cette loi, l'Etat de New York prend une mesure audacieuse pour accroître fondamentalement la force et l'équité des élections présidentielles de notre nation », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « En alignant le Collège électoral sur les voix des électeurs de la nation, nous assurons l'égalité des suffrages et encourageons les candidats à attirer les électeurs dans tous les Etats, au lieu de se concentrer de manière disproportionnée sur les compétitions du début et les Etats clés. Cela me fait particulièrement chaud au coeur de signer cette loi car elle incarne, aussi bien sur la procédure et le fond, la tradition de l'Empire State comme chef de file national du progrès. Aujourd'hui, en ratifiant cette loi, je suis heureux d'ajouter l'Etat de New York à la liste croissante des Etats qui se sont réunis pour que cette réforme devienne réalité. »

La loi s'appuie sur le droit de l'Etat de New York, en vertu de la Constitution des Etats-Unis, d'attribuer les voix de son Collège électoral de la manière qui lui semble appropriée (Article II, Section 1). Avec la signature du Gouverneur Cuomo, l'Etat de New York s'engage à attribuer ses 29 voix au vainqueur des suffrages populaires au niveau national dans TOUS les 50 Etats plus le District de Columbia, mais pour n'entrer en vigueur qu'une fois qu'un nombre suffisant d'autres Etats auront adopté une loi similaire, pour que le pacte possède une majorité de 538 voix du Collège électoral. L'Etat de New York réalise un progrès sensible vers ce marqueur, le pacte contenant maintenant 165 voix sur les 270 voix nécessaires (61 pour cent).

Un amendement constitutionnel fédéral n'est pas nécessaire pour mettre en oeuvre ce changement, car l'Article II, Section 1 de la Constitution des Etats-Unis donne aux Etats les pleins pouvoirs pour attribuer les voix de la manière qu'ils souhaitent : « Chaque Etat nommera, de la manière prescrite par sa

French

Législature, un nombre d'électeurs ... » Actuellement, comme dans 47 autres Etats, l'Etat de New York utilise la méthode du candidat arrivé en tête, où le vainqueur du vote populaire dans l'Etat de New York obtient toutes les voix de ses électeurs. Cette méthode était utilisée par seulement 3 Etats en 1789.

La Loi sur le vote populaire national adhère aux principes fondamentaux de l'équité dans les élections. Selon le système actuel du candidat arrivé en tête, les candidats à la Présidence peuvent vraiment ignorer des Etats républicains et démocrates, comme l'Etat de New York, et concentrer toute leur attention et leurs ressources sur un groupe choisi d'Etats pour leur campagne électorale. Ainsi, les candidats n'ont aucune raison de s'attarder sur les nombreuses questions qui préoccupent des millions de New Yorkais dans tout l'Etat. Le système actuel divise le pays de manière artificielle en Etats rouges, bleus et Etats clés. L'Etat de New York est victime de ce système – malgré qu'il soit classé 4ème du pays avec plus de 13 millions d'électeurs éligibles, l'Etat de New York arrive dernier en termes de dépenses de campagne présidentielle.

En ratifiant cette loi, le Gouverneur Cuomo vise à garantir que chaque voix dans chaque Etat comptera à chaque élection présidentielle. L'Etat de New York continue d'être un chef de file national des changements institutionnels, à l'instar du pacte du vote populaire national qui s'est révélé être nettement en voie d'entrer en vigueur et d'assurer toujours plus de démocratie.

Le Sénateur Joseph Griffo a déclaré : « Le vote populaire national est une étape pour donner plus de pouvoir aux électeurs. Si les gens pensent que leur voix compte, cela créera plus d'intérêt et d'enthousiasme vis-à-vis de notre procédure politique. Rejoindre le pacte nous donne une certaine influence sur les candidats à la présidence. Collectivement, nous disons : Vous ne pouvez plus tenir nos Etats pour acquis. Vous ne pouvez plus priver de leur droit de vote des millions d'Américains en nous ignorant. Et vous ne pouvez plus présumer que notre voix est pour vous. Je suis heureux que nous ayons obtenu un soutien bipartite sur ce projet de loi et je pense que nous avons présenté quelque chose qui est à la fois constitutionnel et reflète le besoin d'une approche plus moderne de l'élection présidentielle. »

Le Député Jeffrey Dinowitz a déclaré : « Dans la plus grande démocratie du monde, le candidat qui a le plus de voix est le vainqueur d'une élection, sauf pour les fonctions les plus importantes de la planète : Président des Etats-Unis. L'Etat de New York rejoint le nombre croissant des Etats qui ont décidé que le vainqueur de la présidentielle doit être celui qui arrive en tête. Une fois que le vote populaire national sera adopté dans un nombre suffisant d'Etats, cela signifiera que le vainqueur du vote populaire restera le vainqueur de l'élection présidentielle. Cela signifiera que chaque voix de chaque électeur dans l'ensemble du pays comptera de manière égale. Les candidats auront une motivation pour mener leur campagne dans tout le pays, non seulement dans les Etats clés, et ils s'attacheront à résoudre les problèmes qui préoccupent les électeurs dans tout le pays. Cela devrait accroître le taux de participation aux élections. Et l'Etat de New York ne sera plus ignoré. Nous ne serons plus un spectateur des élections présidentielles. Cette loi, ratifiée par le Gouverneur Cuomo, est l'une des réformes les plus importantes du processus électoral des Etats-Unis dans l'histoire de notre république. Je suis fier qu'elle ait obtenu un soutien bipartite à la fois à l'Assemblée et au Sénat de l'Etat. »

Le projet de loi a maintenant été adopté par 11 juridictions possédant 165 voix - Californie, District de Columbia, Hawaii, Illinois, Maryland, Massachusetts, New York, New Jersey, Rhode Island, Vermont, et Washington.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418